

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7216 SÉANCE DU 20 septembre 2021

Sont présents :

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis « Kalo » Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René « Wellie » Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

**ADJUDICATION DE CONTRAT – CONSTRUCTION D’UN CHALET POUR
L’ACCUEIL DE LA CLIENTÈLE AU SECTEUR TOURILLI SUR LA ZONE 23**

Attendu que lors de l’automne 2019, une infrastructure du secteur Tourilli, plus particulièrement le chalet dédié à l’accueil de la clientèle dans la zone 23, a été victime d’un incendie et a été complètement ravagé;

Attendu que la Nation huronne-wendat (NHW) souhaite reconstruire ce chalet pour permettre la poursuite d’opérations optimales au sein du secteur Tourilli;

Attendu que la NHW a reçu une compensation monétaire de la part de ses assureurs pour permettre la reconstruction de cette infrastructure;

Attendu qu’il y a lieu d’octroyer un contrat afin de réaliser la construction d’un nouveau chalet pour l’accueil de la clientèle;

Page 1 de 2

CE 21 septembre 2021 Résolution adoptée
1 abstention



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7216 SÉANCE DU 20 septembre 2021

**ADJUDICATION DE CONTRAT – CONSTRUCTION D’UN CHALET
POUR L’ACCUEIL DE LA CLIENTÈLE AU SECTEUR TOURILLI
SUR LA ZONE 23**

Attendu qu'un processus d'appels d'offres, conforme à la Politique d'approvisionnements en biens et services, a été effectué par la direction du Développement économique et Projets majeurs;

Attendu que dans le cadre du processus d'appel d'offres conduit par la direction du Développement économique et Projets majeurs, la NHW a reçu une seule soumission au prix de 124 003.53 \$, et ce, de la part de l'entrepreneur S.M.D. CONSTRUCTION INC.;

Attendu qu'à la suite de l'évaluation de la soumission reçue, le directeur du Développement économique et Projets majeurs recommande S.M.D » CONSTRUCTION INC. pour la réalisation du contrat;

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Jean-Mathieu Sioui, **appuyé** par le Chef familial Denis Bastien, et **résolu** :

- **D'**octroyer le contrat relatif à la construction du projet au plus bas et seul soumissionnaire, S.M.D. CONSTRUCTION INC.;
- **Que** le directeur du Développement économique et Projets majeurs soit mandaté par la présente à signer, pour et au nom du Conseil de la Nation huronne-wendat, ledit contrat.

2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 21 septembre 2021 Résolution adoptée

1 abstention



SECRÉTAIRE

TINA DURAND